



REUNION DU CONSEIL DU SIVOM

Séance du 26 février 2024

Le 26 février 2024, à 19 h 00, les membres du Comité du Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple, désignés par les conseils municipaux respectifs, se sont réunis en séance ordinaire dans la salle de la mairie de Wahlbach sur convocation du Président, Monsieur Thiébaud SCHELLENBERGER, en date du 14 février 2024, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Locales.

Présents : SCHELLENBERGER Thiébaud, ZINNIGER Roger, NAAS Pascal, GUERRA Laurence, MENGIS Emmanuel, PINA Béatrice, STOECKLIN Thiébaud, MULLER Fabien.

Absents excusés : MARTIN Anthony remplacé par son suppléant OTT Jean-Martin, FREY Jean-Marc remplacé par son suppléant NAAS Philippe.

Le Président salue l'assemblée, et demande le rajout d'un point à l'ordre du jour. Ce point à discuter a été porté à la connaissance du Sivom au-delà de la date de convocation, soit au-delà du 14 février 2024. Le Conseil prend acte, et accepte à l'unanimité des membres présents, le rajout du point à l'ordre du jour.

L'ordre du jour est ainsi modifié comme suit :

Ordre du jour :

1. ► Approbation du Procès-verbal de la réunion précédente
2. ► Compte administratif et compte de gestion 2023
3. ► Reprise et affectation des résultats
4. ► Budget primitif 2024
5. ► Horaires scolaires de l'EEMU de Wahlbach-Zaessingue pour la rentrée 2024
6. ► Personnel
7. ► Investissement de matériels pour les pompiers
8. ► Subvention aux associations
9. ► Divers

Madame Laurence GUERRA est désignée en qualité de secrétaire de séance par le Conseil Syndical.

**01 - APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION PRECEDENTE**

Le Président donne lecture du procès-verbal de la réunion précédente. Aucune observation n'étant formulée, il est adopté à l'unanimité.

02 - COMPTE ADMINISTRATIF ET COMPTE DE GESTION 2023

Le Président présente le compte administratif 2022 du **SIVOM Wahlbach-Zaessingue**, qui s'établit comme suit :

➤ **Section de fonctionnement**

Dépenses :	340 535.52 €
Recettes :	<u>340 988.06 €</u>
Excédent 2023 :	+ 452.54 €
Excédent reporté de 2022 :	26 926.96 €

Soit un excédent total de 27 379.50 euros

➤ **Section d'investissement**

Dépenses :	8 104.03 €
Recettes :	<u>1 048.39 €</u>
Déficit 2023 :	- 7 055.64 €
Excédent reporté de 2022 :	2 678.14 €

Soit un déficit total de 4 377.50 euros

Résultat d'exécution du budget : (27 379.50 - 4 377.50)

= + 23 002.00 €

Monsieur le Président ayant quitté la salle, le Conseil Syndical siégeant sous la présidence de M. Roger ZINNIGER, vice-Président, après examen des dépenses et recettes de l'exercice écoulé, et après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité des membres présents les comptes administratifs tels que présentés par le Président.

Ces résultats sont identiques aux comptes de gestion établis par le comptable du Service de Gestion Comptable.

Après délibération, le Conseil du SIVOM, à l'unanimité des membres présents, adopte les comptes de gestion du trésorier de l'exercice 2023.



03 - REPRISE ET AFFECTATION DES RESULTATS

Le Conseil Syndical, après avoir examiné le compte administratif du **SIVOM Wahlbach-Zaessingue** statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2023 :

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- ❖ Un excédent de fonctionnement de : 27 379.50 €
- ❖ Un déficit d'investissement de : 4 377.50 €

Décide, à l'unanimité, d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

- ❖ Report en fonctionnement R 002 : 17 379.50 €
- ❖ Affectation en réserves R 1068 : 10 000.00 €
- ❖ Report en investissement D 001 : - 4 377.50 €

04 - BUDGET PRIMITIF 2024

Monsieur le Président présente la proposition du budget primitif 2024 du **SIVOM Wahlbach-Zaessingue** comme suit :

- Section de fonctionnement : 407 897.69 € (dépenses & recettes)
- Section d'investissement : 21 000.00 € (dépenses & recettes)

Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité le budget primitif 2024 tel que présenté par le Président.

05 - HORAIRES SCOLAIRES DE L'EPPU DE WAHLBACH-ZAESSINGUE POUR LA RENTREE 2024/2025

Suite à l'adoption des nouveaux horaires au Conseil d'école du 15 février dernier, Monsieur le Président propose de valider les horaires suivants :

Zaessingue : 8 h 25 - 11 h 55 (3 h 30 matin)
13 h 40 - 16 h 10 (2 h 30 AM)
pause méridienne : 1 h 45

Wahlbach : 8 h 30 - 12 h 00 (3 h 30 matin)
13 h 35 - 16 h 05 (2 h 30 AM)
pause méridienne : 1 h 35

Après avoir entendu les explications du Président, le Conseil du SIVOM, à l'unanimité des membres présents :

- valide les horaires de classe mentionnés ci-dessus,
- autorise le Président du SIVOM à signer tous les documents nécessaires à ce dossier.



06 - PERSONNEL

MISE EN DISPONIBILITE DE M. ERIC MULLER

En date du 12 février 2024, Monsieur Eric MULLER nous a transmis un courrier de demande de mise en disponibilité pour convenance personnelle à partir du 29 avril 2024.

Monsieur le Président informe le Conseil qu'un avis favorable a été émis et qu'avec la les congés restant à prendre, le départ de Monsieur Eric MULLER est acté au 18 avril 2024.

Suite à cette mise en disponibilité, aux dépenses liées à l'embauche d'un nouvel agent et à la restriction budgétaire, Monsieur le Président informe le Conseil que plusieurs solutions se présentent à nous :

- une mise à disposition d'une personne en situation de handicap avec un contrat modulable selon les besoins et dans la durée pour un tarif unique de 17 €/h.
- les contrats instaurés par l'état : les Parcours Emploi Compétences (PEC) et les Contrats initiative Emploi (CIE).

Ces contrats permettent d'embaucher des personnes selon certaines caractéristiques (âge, demandeur d'emploi de longue durée, travailleurs handicapés, etc...).

Le taux de prise en charge par l'Etat se situe entre 40 et 50% du SMIC horaire brut selon les caractéristiques d'embauche. La durée hebdomadaire de prise en charge des PEC par l'Etat est de 20 heures minimum et 26 heures maximum.

La durée est comprise entre 9 et 12 mois.

Après discussion, Monsieur le Président précise qu'un rendez-vous sera pris avec France Travail afin d'obtenir plus de précisions sur les candidats et les aides.

07 - INVESTISSEMENT DE MATERIELS POUR LES POMPIERS

Suite à la réunion du 18 décembre dernier, les Sapeurs-Pompiers nous ont transmis une liste de besoins pour le Centre de Première Intervention (CPI).

Après discussion et vote du budget, la somme de 10 000 € leur est allouée.

Toutefois, le CPI doit nous fournir des devis pour que le Sivom puisse solliciter des des subventions.

08 - SUBVENTION AUX ASSOCIATIONS**08 - 01 SUBVENTION A L'ASSOCIATION GRAINE DE MOMES**

L'association Graine de Mômes propose un atelier créatif le 25 mai 2024 à destination des enfants de Wahlbach et Zaessingue avec une intervenante en arts plastiques.

Il s'agit d'une réalisation d'une fresque murale sur le mur du cimetière situé à l'aire de jeux. Le devis se monte à 600 € comprenant l'intervenante et le matériel.

En date du 13 février, l'association nous a transmis une demande de subvention pour la moitié de la somme

Le Conseil Syndical émet un avis favorable pour un montant de 300 €.

08-02 SUBVENTION POUR LA CLASSE VERTE DE L'ECOLE

Suite au Conseil d'Ecole, l'école primaire souhaite organiser une classe verte à l'Ecomusée en fin d'année. La directrice demande que le Sivom Wahlbach-Zaessingue prenne en charge le transport. Il est précisé qu'une classe (CE2-CM1-CM2) dormirait une nuit sur place et pour les autres classes, la sortie se fera sur la journée.

A ce jour, aucun devis nous a été transmis. Après renseignement auprès d'un transporteur, le montant estimatif serait de 500 € aller/retour.

Le Conseil Syndical émet un avis favorable pour la participation au transport scolaire pour une enveloppe maximum de 1 000.- €.

08-03 SUBVENTION A L'AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS

Lors d'une activité scolaire, le Sivom Wahlbach-Zaessingue a emprunté des tonnelles aux Sapeurs-Pompiers. Une tempête a eu lieu et une tonnelle a été cassée.

L'amicale de Sapeurs-Pompiers a racheté une nouvelle tonnelle.

Monsieur le Président souhaite à travers une subvention rembourser la tonnelle cassée.

Le montant de la tonnelle est de 495 € TTC.

Le Sivom Wahlbach-Zaessingue émet un avis favorable pour le remboursement de la tonnelle.

**09 - DIVERS****09-01 REPAS DES EMPLOYES**

Le repas des employés aura lieu le vendredi 14 juin 2024 à 19 heures à la salle communale.

09-02 DEVIS PLATEFORME DECHETS VERTS

Suite à la dernière séance du Conseil Syndical en date du 18 décembre 2023, Monsieur le Président présente un devis pour l'aménagement du site des déchets verts pour un montant de 63 000 € HT soit 75 600 € TTC.

Sachant que la compétence relève de Saint-Louis Agglomération, Monsieur le Président prendra rendez-vous avec le service concerné pour discuter des travaux et de la prise en charge des travaux.

Ce point est remis à une séance ultérieure.

La séance est levée à 20 h 30.

Le Président :
Thiébaut SCHELLENBERGER

Tableau des signatures
pour l'approbation du compte-rendu des délibérations
du Conseil du SIVOM Wahlbach-Zaessingue
Séance du 26 février 2024

Ordre du jour :

1. ► Approbation du Procès-verbal de la réunion précédente
2. ► Compte administratif et compte de gestion 2023
3. ► Reprise et affectation des résultats
4. ► Budget primitif 2024
5. ► Horaires scolaires de l'EEMU de Wahlbach-Zaessingue pour la rentrée 2024
6. ► Personnel
7. ► Investissement de matériels pour les pompiers
8. ► Subvention aux associations
9. ► Divers



Nom et prénom	Qualité	Signature	Procuration
Thiébaut SCHELLENBERGER	Président		
Laurence GUERRA	Secrétaire		